DEMANDE D'ARRÊTÉ TEMPORAIRE

PORTANT RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
Service Juridique
Gestion du Domaine Public
Rue Molière – CS 54030
49408 SAUMUR CEDEX
Tél : 02.41.83.30.29
Courriel : domainepublic@saumur.fr

Date de la demande :

DEMANDEUR

ENTREPRISE	PARTICULIER Joindre **impérativement** une copie de pièce d'identité
RAISON SOCIALE ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE : ☎ : E.MAIL : NOM DU CLIENT :	NOM : ADRESSE : ☎ : E.MAIL :

MOTIF DE L'AUTORISATION

☐ DÉMÉNAGEMENT ☐ EMMÉNAGEMENT

☐ LIVRAISON ☐ AUTRE :

☐ AVEC MONTE MEUBLES ☐ SANS MONTE MEUBLES | TYPE DE VÉHICULE (poids, longueur):

Pour les particuliers : Dans le cas d'un déménagement, précisez la nouvelle adresse :

MESURES SOUHAITÉES

STATIONNEMENT

☐ Sur emplacement matérialisé ☐ Hors emplacement matérialisé ☐ Avec empiétement sur la chaussée

☐ Sur trottoir ☐ En zone piétonne ☐ Sur toute la chaussée (rue barrée)* ☐ Autre :

OBSERVATIONS

INSTALLATION DE LA SIGNALISATION

☐ Par le demandeur (mise à disposition gratuite de panneaux, uniquement pour les particuliers, par le Centre Technique Municipal - Bd Delessert – Saumur) → réservation auprès des agents du magasin : 02.41.83.31.25)
En cas de perte, détérioration ou panneaux non rendus dans les délais convenus, les panneaux seront facturés à leur valeur de remplacement.

☐ Par la Ville (installation facturée 30,00 € *tarif 2022*) * *installation par la Ville obligatoire en cas de rue barrée*

LIEU ET DURÉE

ADRESSE PRÉCISE DU OU DES LIEUX D'INTERVENTION	
DURÉE DE L'INTERVENTION	Le de H à H ou Du à partir de H au jusqu'à H

OBSERVATIONS

IMPORTANT	**Ce formulaire dûment complété est à retourner à la mairie de Saumur, au service Juridique – Gestion du Domaine Public, 15 jours avant la date de l'intervention.** La Ville de Saumur attire votre attention sur le fait que votre demande peut vous être refusée pour des motifs liés à la sécurité publique, notamment lorsque des travaux ou des manifestations sont déjà programmés dans la rue.	Signature :